**DCAl** (diplôme fédéral en contrôle des denrées alimentaires)

**DDCAl** (diplôme fédéral en direction du contrôle des denrées alimentaires)

**Candidat**

Nom Cliquez ici pour saisir du texte.

Prénom Cliquez ici pour saisir du texte.

Courriel professionnel Cliquez ici pour saisir du texte.

Tél. professionnel Cliquez ici pour saisir du texte.

Tél. portable Cliquez ici pour saisir du texte.

**Adresse de contact (pour la décision et le diplôme)**

Office Cliquez ici pour saisir du texte.

Division Cliquez ici pour saisir du texte.

Rue Cliquez ici pour saisir du texte.

NPA, lieu Cliquez ici pour saisir du texte.

**Adresse de facturation**

Office Cliquez ici pour saisir du texte.

Division Cliquez ici pour saisir du texte.

Rue Cliquez ici pour saisir du texte.

NPA, lieu Cliquez ici pour saisir du texte.

Référence Cliquez ici pour saisir du texte.

**Formation préalable**

[ ]  Études BSc [ ]  Études Vet

[ ]  Études MSc [ ]  Formation professionnelle

**Formation**

Je travaille pour le laboratoire cantonal/dans le domaine OSAV suivant

Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

Activité officielle depuis

Cliquez ou appuyez ici pour saisir une date.

**Je m’inscris à titre définitif aux cours suivants et autorise l'OSAV à disposer des données relatives à mon inscription et aux cours suivis:**

[ ]  **DCAl** [ ]  **Modules isolés**

[ ]  **Allemand**

[ ]  Bases légales CHF 1500.– 2/3/4 novembre 2021

[ ]  Bases légales CHF 1500.– 28/29/30 mars 2022

[ ]  Bases légales CHF 1500.– 2/3/4 novembre 2022

[ ]  Inspections d’entreprises CHF 1000.– 25/26 octobre 2021

[ ]  Inspections d’entreprises CHF 1000.– 31 mars/1 avril 2022

[ ]  Inspections d’entreprises CHF 1000.– 7/8 novembre 2022

[ ]  Étiquetage/publicité denrées alimentaires et objets usuels CHF 500.– 27 octobre 2021

[ ]  Étiquetage/publicité Denrées alimentaires et objets usuels CHF 500.– 4 avril 2022

[ ]  Étiquetage/publicité Denrées alimentaires et objets usuels CHF 500.– 9 novembre 2022

[ ]  Évaluation de l’autocontrôle selon le *Codex Alimentarius* CHF 1000.–28/29 octobre 2021

[ ]  Évaluation de l’autocontrôle selon le *Codex Alimentarius* CHF 1000.–5/6 avril 2022

[ ]  Évaluation de l’autocontrôle selon le *Codex Alimentarius* CHF 1000.–10/11 novembre 2022

[ ]  **Français**

[ ]  Bases légales CHF 1500.– 6/7/8 septembre 2021

[ ]  Bases légales CHF 1500.– 31 janv./1/2 févr. 2022

[ ]  Bases légales CHF 1500.– 5/6/7 septembre 2022

[ ]  Inspections d’entreprises CHF 1000.– 9/10 septembre 2021

[ ]  Inspections d’entreprises CHF 1000.– 3/4 février 2022

[ ]  Inspections d’entreprises CHF 1000.– 8/9 septembre 2022

[ ]  Étiquetage/publicité denrées alimentaires et objets usuels CHF 500.– 13 septembre 2021

[ ]  Étiquetage/publicité Denrées alimentaires et objets usuels CHF 500.– 7 février 2022

[ ]  Étiquetage/publicité Denrées alimentaires et objets usuels CHF 500.– 12 septembre 2022

[ ]  Évaluation de l’autocontrôle selon le *Codex Alimentarius* CHF 1000.–14/15 septembre 2021

[ ]  Évaluation de l’autocontrôle selon le *Codex Alimentarius* CHF 1000.–8/9 février 2022

[ ]  Évaluation de l’autocontrôle selon le *Codex Alimentarius* CHF 1000.–13/14 septembre 2022

[ ]  **Italien**

[ ]  Bases légale CHF 1500.– 29/30/31 août 2022

[ ]  **DDCAI** [ ]  **Modules isolés**

[ ]  Analyse des risques CHF 2000.– 18-22 octobre 2021

 Analyse des risques Exposés sur les prestations requises 8 novembre 2021

[ ]  Droit suisse et international des denrées alimentaires et des objets usuels CHF 800.– 14/15 mars 2022

[ ]  Eau potable CHF 1200.– 16/17/18 mars 2022

[ ]  Analyse des risques CHF 2000.– 17-21 octobre 2022

 Analyse des risques Exposés sur les prestations requises 7 novembre 2022

Date Signature du candidat

Cliquez ou appuyez ici pour saisir une date.

**Document attestant de la formation DCAl / DDCAI**

* *Champ réservé aux personnes suivant la formation DCAI / DDCAI*

Par la présente, nous attestons que Sélectionnez un élément. Prénom/nom suit depuis le Date à l’Autorité cantonale d’exécution de la législation sur les denrées alimentaires la formation requise pour obtenir le diplôme fédéral en Sélectionnez un élément. de l’ordonnance sur l’exécution de la législation sur les denrées alimentaires (OELDAl) et du plan de formation personnalisé ci-joint.

Date Signature du chimiste cantonal

Cliquez ou appuyez ici pour saisir une date.

**Inscription**

Veuillez joindre à votre inscription les documents suivants:

* CV
* certificats
* diplômes
* copie du plan de formation personnalisé

L’ensemble des documents doit être envoyé par courriel à l’adresse suivante: formation@blv.admin.ch

Votre inscription est définitive. Le nombre de participants étant limité, nous traiterons les inscriptions dans leur ordre d’arrivée.

Vous recevrez la confirmation de votre inscription et la facture par courrier séparé.

**Date limite d'inscription**

Date limite d’inscription: 2 mois avant le début de chaque cours

**Remarques**

Cliquez ici pour saisir du texte.